Compte rendu réunion du mardi 17 septembre 2021-20h30

pour les Contes Givrées du 10 octobre 2021

FETE DU VILLAGE, retours

Globalement, les retours sont satisfaisants, positifs. 34 convives ont joué les « prolongations » le soir. Le démontage des installations et la remise en état des lieux a eu lieu le dimanche matin.

Validation de l'envoi d'une carte de remerciement aux donateurs de fonds, de lots et aux invités qui se sont excusés. Modèle créé par Benard P.

Bilan Financier :

Recettes	2 320,90 €
Dépenses	1 241,14 €
Résultat positif	1 079,76 €

Points à améliorer :

- réfléchir au « comment » faire pour que chacun des bénévoles puissent participer au repas et aux activités,
- horaire de la fin du repas et du début des activités festives à revoir,
- l'installation des convives,
- mettre le pain coupé dans une grande corbeille en self service au buffet,
- achat de rallonges modulables du chapiteau,
- achat d'un 3e gaufrier Lagrange,

CONTES GIVRES

Nous accueillerons cette année la Cie Cipango pour « 1 Diner en 4 actes », conte tiré de l'histoire réelle et tragique d'un jeune éleveur Baptiste, écrasé et acculé par les normes de l 'agriculture industrielle.

Le spectacle débute à 18h, pour une durée d'1h15 environ, à laquelle s'ajoute le temps de la discussion après spectacle.

Ce conte sera joué à St Martin en Bresse et à La Chapelle de Bragny. Aussi, nous attendons une certaine affluence compte tenu du sujet conté.

Marie-France Marbach, fondatrice du festival des Contes Givrés sera présente et accompagnée d'un Député Européen.

Organisation

Les règles sanitaires étant toujours en vigueur, l'accès à la salle est soumise à la présentation d'un PASS-SANITAIRE : QR CODE ou justificatif d'un test PCR négatif. L'accès comportera une entrée et une sortie, le port du masque n'est pas obligatoire.

La contenance de la salle est de 90 personnes, dont 85 places pour le public, 5 pour la Cie Cipango.

Réservation conseillée.

Entrée 7€ pour tout public de plus de 14 ans. Tarif réduit à 5 €.

Loge des artistes dans le bureau du Maire.

Installation des décors par la troupe et l'équipe de bénévoles.

Installation de la salle par l'équipe de bénévoles.

Fonds de caisse pour la billeterie par Cécile R.

Collation/Repas

Une collation sera proposée, compte-tenu de l'horaire à laquelle le spectacle prendra fin (vers 20h)

- boisson offerte (kir blanc)
- vente de vin rouge au verre 2€
- vente de boissons non alcoolisées ??? €
- croque Monsieur 3€ (sur réservation)

Repas avec la troupe après le spectacle, pour une vingtaine de personnes, dont 7 invités (pas d'allergie déclarées) : porc (dans les congélateurs) sauce Madère, salade et dessert.

Bénévoles :

Accueil et installation des artistes vers 14h : Bernard P.

Billeterie (Annie B, Marie-Noëlle D, Cécile R.)

Préparation collation, non défini

Préparation croque Monsieur, non déterminé

Préparation repas, Marc B et bénévoles (salades des jardins, desserts par bénévoles)

Achats, Marc B.

Communication

Flyers dans les boites aux lettres

Affichage : grandes affiches chez les commerçants, aux entrées du village, et aux abords de la salle des Fêtes

Article dans le journal du Grand Bragny

Diffusion par l'Office du Tourisme, par l'Amicale des Nantonnais

Formalités

La convention de participation a été signée. Le coût total de la soirée conte s'élève à 800€ environ. Se décomposant comme suit : 50€ frais de participation au festival Antipôdes, 600 € pour la prestation de la Cie Cipango, 150€ environ des frais de SACEM et ACB.

D'autres détails, précisions et ajustements nous seront communiqués par Bernard P.

Présents : Marc B, Marie B, Annie B, Rolande B, Didier C, Marie Noëlle D, Stéphane L, Bernard P, Martine P.

Absents excusés : Pascale B, Sophie G, Cécile R, René R.

Fin de réunion à 22h45